

Appel d'offre ouvert pour mission secteur privé

Consultance dans le secteur de l'investissement à impact

1. Contexte et présentation du donneur d'ordre

Miarakap est une société d'investissement en capital à impact dédiée au financement et à l'accompagnement des PME et des Start-up à Madagascar.

Cofondé en 2017 par Investisseurs & Partenaires (I&P), Emmanuel Cotsoyannis et un groupe d'investisseurs malgaches, Miarakap apporte du capital et de l'accompagnement à des entrepreneurs ambitieux et responsables pour les soutenir dans la réalisation de leurs projets de croissance.

Miarakap prend des participations minoritaires au capital d'entreprises à fort potentiel de croissance, pour des montants unitaires compris entre 100 millions et 1 milliard d'Ariary, et apporte à ses participations ainsi qu'un soutien stratégique, managérial et technique. En tant qu'acteur de l'investissement à impact, Miarakap se donne pour mission de maximiser son impact économique, social et environnemental à travers ses prises de participations, et contribuer au développement malgache. En tant que société d'investissement malgache, Miarakap souhaite contribuer le renforcement de l'écosystème entrepreneurial local, favoriser et promouvoir l'émergence de nouveaux acteurs.

Miarakap s'appuie sur une équipe locale impliquée, spécialiste du financement et de l'accompagnement des start-ups et PME, et une vingtaine d'investisseurs de renom réunis par la volonté de concilier rentabilité et impact, à travers le développement d'une nouvelle génération d'entrepreneurs.

Miarakap a noué un partenariat inédit avec le Critical Environment Partnership Fund dont l'objectif général est de permettre à Miarakap d'identifier, de financer et d'accompagner des entreprises privées à fort potentiel de croissance ayant un impact positif sur la préservation de la biodiversité à Madagascar.

Pour aller plus loin :

- Sur Miarakap : www.miarakap.com
- Sur le CEPF : www.cepf.net

2. Objectifs spécifiques du partenariat avec le CEPF

Le consultant aura pour mission d'assister Miarakap dans la bonne mise en œuvre du partenariat noué avec le CEPF, dont les composantes spécifiques sont les suivantes :

- Contribuer à créer une expertise sur les sujets relatifs à la conservation de la biodiversité au sein de l'équipe de Miarakap, en lien avec les missions de la société :
 - Elaborer et mettre en place la stratégie environnementale et biodiversité de Miarakap
 - Veiller au respect et à la mise en œuvre de cette stratégie au sein de l'équipe d'investissement de Miarakap
 - Appuyer l'équipe d'investissement de Miarakap à l'identification de business model et de pratiques d'entreprises qui ont un impact positif sur la biodiversité

- Identifier, sélectionner et soutenir des entrepreneurs dans la maximisation de leurs efforts d'impact sur la biodiversité, notamment à travers la mise en œuvre d'assistance technique en amont et en aval de l'investissement

- Devenir un acteur du plaidoyer pour la conservation de la biodiversité dans le secteur privé à Madagascar, notamment :
 - Coordonner les efforts de communication (notamment, communiquer sur nos actions et sur les success stories d'entreprises à travers des événements et des vidéos, pilotage de l'agence de communication sur ces sujets)
 - Participer au développement d'une communauté active de conservation de la biodiversité dans le secteur privé malgache

3. Missions du consultant

Le consultant en charge de la coordination de la mise en œuvre de ce projet apportera une expertise externe de long terme et aura pour missions :

- De revoir et d'opérationnaliser la stratégie d'impact environnemental, et notamment :
 - la mise en place d'un guide de bonnes pratiques au sein de Miarakap (do et don't)
 - Mettre en place un outil d'évaluation et de mesure d'impact des projets analysés
 - Identifier les secteurs / zones géographiques prioritaires

- D'appuyer l'équipe d'investissement de Miarakap et le cas échéant les entreprises accompagnées sur la compréhension des problématiques environnementales et plus spécifiquement de biodiversité en lien avec le développement du secteur privé, à travers :

- la capitalisation des expériences internes
 - la mise en œuvre de séances de formation ad hoc
 - l'appui à la mise en œuvre d'action ad hoc
 - la recherche de partenaires d'assistance technique et la coordination de leurs intervention
- De prendre en charge la constitution du deal-flow d'opportunités d'investissement (i) ayant un impact positif direct sur la préservation de la biodiversité et (ii) ayant un impact positif indirect et des leviers d'amélioration de celui-ci, avec un objectif de de 20 dossiers, dont 5 en ligne avec la stratégie d'investissement de Miarakap. Ce chantier prioritaire impliquera notamment :
- La prospection d'opportunités d'investissement
 - L'instruction de A à Z de celles-ci, en accord avec la stratégie d'investissement de Miarakap et les objectifs du partenariat avec le CEPF
 - La rédaction de notes détaillées pour l'ensemble des dossiers, mettant notamment en exergue les principales raisons de conformité ou de non-conformité avec la thèse d'investissement de Miarakap et les objectifs du partenariat avec le CEPF
 - La présentation de ces dossiers aux instances décisionnaires de Miarakap
- De mettre en place une stratégie de plaidoyer cohérente et ambitieuse
- De prendre en charge les différents reporting prévus dans le cadre du partenariat avec le CEPF :
- Quarterly Financial Report
 - Detailed Transaction Report
 - Progress Report
- De définir les possibilités de financements externes additionnels (en capital et subvention) pour la mise en œuvre de la stratégie d'investissement de Miarakap à destination des entreprises privées malgaches ayant un impact positif sur la préservation de la biodiversité

4. Modalités d'intervention du consultant

Compte tenu des spécificités du partenariat et des missions confiées, le consultant interviendra en régie, en étroite collaboration avec le management, la gouvernance, et les équipes de Miarakap. Il sera également amené à intervenir directement auprès des entreprises partenaires.

Nonobstant la bonne atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs fixés, le consultant dédiera un minimum de 20 jours par trimestre, dont 10 en présentiel, à sa mission objet du présent appel d'offre.

5. Durée de la mission

La mission s'étalera sur une durée totale de 14 mois, du 1^{er} novembre 2018 au 31 décembre 2019.

6. Budget, facturation et suivi

Le consultant est invité à soumettre son offre financière mentionnant notamment le nombre de jours dédiés à la mission et son forfait jour.

S'il est entendu que l'offre la moins-disante au plan budgétaire ne sera pas nécessairement celle qui sera retenue, la proposition financière du consultant sera un critère de choix important.

Le consultant sera invité à émettre des factures mensuelles, accompagné d'un rapport synthétique précisant obligatoirement le nombre de jours travaillés et les principaux livrables réalisés ou résultats obtenus.

Un rapport trimestriel plus détaillé sera soumis et l'atteinte des objectifs conditionnera la poursuite de la mission.

7. Format de la réponse

Les candidats sont invités à remettre leur réponse par mail (e.cotsoyannis@miarakap.com) au plus tard le 30 septembre 2018, sur un format libre, qui devra comprendre les principaux éléments suivants :

- Une synthèse des objectifs d'investissement de Miarakap et du partenariat avec le CEPF
- Une description du dispositif d'accompagnement prévu pour la réalisation de ses missions
- Le CV détaillé du consultant et ses principales expériences en lien avec la mission
- Une proposition budgétaire
- Un planning d'intervention

8. Calendrier de contractualisation

- 6/09 : diffusion des offres
- 30/09 : clôture des candidatures
- 15/10 : sélection du consultant
- Avant le 31/10 : contractualisation
- 1/11 : démarrage effectif de la mission

9. Documents disponibles sur demande pour consultation

- Draft de la stratégie d'impact environnemental de Miarakap
- Principaux termes du partenariat avec le CEPF
- Plaquette de présentation de Miarakap